

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



De la croissance duale à l'expérimentation sociale From Dual Growth to Social Experimentation Del crecimiento dual a la experimentación social

François Dalbert

Numéro 3 (43), printemps 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034999ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034999ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dalbert, F. (1980). De la croissance duale à l'expérimentation sociale. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (3), 159–164. <https://doi.org/10.7202/1034999ar>

Résumé de l'article

La crise économique va durer, le chômage persister : un rapport officiel du gouvernement français le reconnaît. Cette situation explique la multiplication des recherches qui tendent à définir, à travers de nouveaux modes de répartition du travail un compromis social compatible avec une intégration compétitive dans la division internationale du travail. Puisqu'il n'est pas question d'une baisse massive de la durée du travail, on est conduit à inventer des formules qui combinent la recherche de la rentabilité maximum dans le secteur exposé à la concurrence internationale avec l'aménagement de vastes parkings à chômeurs de types divers.

C'est pourquoi les promoteurs d'une « société duale » tentent de faire coexister deux secteurs contradictoires, favorisent l'« expérimentation sociale » comme source alternative d'occupation, comme embryon d'une « nouvelle société ».

Si le « dualisme » est socialement inacceptable, à quelles conditions peut-on participer à l'expérimentation sociale à laquelle l'ampleur de la crise va contraindre bon nombre de travailleurs ?

De la croissance duale à l'expérimentation sociale

F. Dalbert

« Quelle que soit l'ampleur des efforts mis en oeuvre, il est illusoire d'espérer restaurer le plein emploi à court terme. » Ce constat, du très officiel « Rapport sur l'adaptation du VII^e Plan¹ » manifeste clairement que l'époque où les pouvoirs publics prédisaient le bout du tunnel pour la fin de la semaine est bien révolue. Bien au contraire, il s'agit aujourd'hui d'accoutumer l'opinion à la perspective d'une crise durable et à la persistance d'un niveau élevé de chômage.

L'emploi en effet n'est plus considéré comme un objectif mais comme une résultante. Le renversement du raisonnement traditionnel sur le « plein emploi » est parfaitement condensé dans le déjà fameux « théorème d'Albert² » : « L'emploi est lié à la croissance. La croissance est liée à l'équilibre extérieur. L'équilibre extérieur est lié à l'adaptation de notre industrie³. » L'intégration à la division internationale du travail étant ainsi érigée en principe prioritaire, il est clair qu'on ne doit pas s'attendre à une remise en cause à court terme de la rigoureuse logique qui conduit le gouvernement Barre à liquider des pans entiers de notre industrie, à sabrer dans les crédits budgétaires non directement utiles à la « restructuration », à mettre en cause les « charges sociales »...

Mais les responsables de la politique gouvernementale ne sont pas les derniers à percevoir les difficultés qui résultent d'une perspective aussi peu exaltante pour des millions de travailleurs condamnés ou menacés par ce chômage massif, et les risques

qui en découlent pour l'avenir de la société « libérale avancée ».

Cette prise de conscience explique largement la multiplication récente des recherches qui tendent à définir, à travers de nouveaux modes de répartition du travail, un équilibre, ou un compromis social compatible avec une intégration compétitive dans la division internationale du travail. Les réflexions sur la « croissance duale » ou sur le « troisième secteur » ne peuvent plus être considérées comme de simples ballons d'essais lancés par quelques penseurs isolés ou suscités par quelque officine paragouvernementale. Elles acquièrent aujourd'hui une telle cohérence, elles suscitent et susciteront, un tel écho y compris à gauche, qu'elles exigent une étude attentive. Mais il n'est pas sûr non plus que l'on puisse se prémunir contre leurs effets nocifs en se contentant de condamnations simplistes.

Toutes ces réflexions partent d'un même postulat. Dès lors qu'une baisse générale et massive de la durée du travail est rejetée sous le prétexte qu'elle réduirait la compétitivité de l'industrie française, on est conduit à rechercher des formules qui combinent la recherche de la rentabilité maximum dans le secteur exposé à la concurrence internationale avec l'aménagement de vastes parking à chômeurs de types divers. D'un côté il importe de réduire les effectifs, d'augmenter la productivité du travail, de l'autre il faut au contraire rechercher des occupations à bon marché qui ne risquent pas de peser d'un poids excessif sur l'efficacité des firmes

concurrentielles. Les formules sont multiples et depuis longtemps on sait exalter les vertus de la femme au foyer quand le marché du travail se resserre. Plus récemment les versions successives du « Pacte National pour l'emploi » jouent un rôle comparable pour les jeunes. Mais l'ampleur de la crise impose que l'on présente ces vieilles recettes sous un éclairage plus attrayant susceptibles de susciter des retraits spontanés du « marché du travail ».

Croissance duale et gestion de la crise

C'est déjà, sans doute, ce qu'il fallait comprendre quand l'introduction du VII^e Plan évoquait la perspective d'une « croissance couplée ». Mais le concept, au cours des derniers mois s'est rapidement affiné.

Aussi, le rapport Nora⁴, qui s'efforce de tracer les contours de la société informatisée de demain, distingue d'une part « les grandes entreprises vouées à la rationalisation et à la productivité maximum » flanquées de « petites unités performantes ouvrant la voie à l'innovation, aux nouveaux produits, aux nouvelles consommations et dont la loi restera la combativité, le goût du risque et la quête du profit maximum » et, d'autre part, « des services publics, des coopératives, des associations, des groupes très décentralisés, peu soucieux de rendement économique et financier mais consommateurs de main-d'œuvre et dispensateurs d'aménités ».

Tableau étonnamment proche de celui, passablement lyrique, que brosse Alain Cotta en conclusion d'un ouvrage récent sur « la France et l'impératif mondial ». « Il est très vraisemblable que notre pays va définir à l'intérieur de lui-même deux grands sous-ensembles d'activités et d'individus d'autant plus complémentaires et nécessaires que différents. Le premier, intégré à l'espace mondial, fait d'entreprises exportatrices, délocalisées, soumises à la concurrence internationale, d'hommes passant une part notable de leur vie dans les aéroports et les chaînes hôtelières... Le second devrait être l'incarnation de nos tendances historiques au règlement économique de la facile prosélyte de notre langue et plus démocratiquement de l'affirmation nécessaire à tous les peuples — en particulier méditerranéen — de notre identité

culturelle. Il sera constitué d'hommes moins mobiles, d'organisations à vocation purement internes et d'institutions de distribution... »

Il s'agit ni plus ni moins que d'amener les chômeurs à se retirer d'eux-mêmes du marché du travail. C'est la découverte de l'évidence que le chômage n'a constitué un risque social majeur qu'à partir du moment où la quasi totalité de la population active est devenue salariée. Auparavant, quand les fermes familiales, l'échoppe ou le petit atelier artisanal en occupaient la majorité, les adaptations étaient évidemment plus faciles à imposer⁵. Il convient de recréer ces secteurs capables d'absorber l'excès de main-d'œuvre. À peu de frais, et tout le problème du fonctionnement « couplé », de l'un comme de l'autre secteur est bien là.

On comprend que la constitution d'un « second » secteur n'a de sens que si elle permet de libérer radicalement le premier de l'ensemble des contraintes qui entravent sa compétitivité. D'où la nécessité d'une remise en cause des statuts, des garanties et des avantages conquis par les travailleurs ; généralisation de l'intérim, des contrats à durée déterminée, de la sous-traitance...

Cette diversification à outrance des situations n'exclut d'ailleurs pas que les ouvriers qualifiés de l'industrie voient leur situation, sur certains points, s'améliorer.

Mais au-delà de ces orientations déjà mises en oeuvre, d'autres, infiniment plus radicales, se profilent. C'est la remise en cause de tous les mécanismes de redistribution et de financement public, dont la charge aujourd'hui assumée par le budget de l'État est supportée, à travers l'impôt, par les entreprises. D'une manière générale c'est une contestation fondamentale de la « gratuité ». « Il faut que les Français sachent que la gratuité est le plus inefficace des systèmes pour approcher le plus près possible de leurs objectifs d'égalité des chances. » C'est dire que « il faut démystifier », y compris, « ce vieux dogme républicain de l'école publique et gratuite⁶ ».

Travail Noir et « Système D »

Cette remise en cause du financement par l'impôt vaut bien entendu de la même manière pour

le deuxième secteur⁷ qui n'aurait, par définition, aucun intérêt s'il fallait que le premier l'entretienne. L'idéal serait évidemment que les chômeurs se découvrent une vocation de bergers ou de néo-paysans écologistes. L'espèce « barbu des Cévennes » proliférerait rapidement, filant la laine de ses vêtements et se nourrissant du lait de ses brebis. Des poches d'économie d'« autosubsistance moderne » se constitueraient progressivement, réduisant du même coup le chômage et les tensions sociales qu'il engendre.

Gardons-nous de prendre la proposition à la légère. Le développement des fonctions non rémunérées sur le marché du travail ne concerne pas seulement les gardiens de moutons. Il concerne déjà, avec les tâches ménagères, le bricolage et plus encore le « travail noir », des masses d'activité non négligeables. Et bien des observateurs voient précisément dans l'importance du « travail noir » une des raisons qui permettent à l'Italie de subsister en dépit des contraintes qui pèsent sur son économie. La thèse est d'ailleurs très clairement explicitée par Yona Friedman⁸ dans un récent numéro de la revue « Futuribles », dans laquelle s'expriment les meilleurs esprits du réformisme. « Si nous acceptons l'idée que le chômage à notre époque risque fort de gagner encore en importance... et si nous acceptons l'idée que le développement du secteur... des tâches sociales non rémunérées sur le marché du travail : ménagères, jardinières du dimanche, bricoleurs... et plus généralement « petits métiers », est une solution pour absorber, au moins en partie, ce manque d'emplois classiques, nous devons alors admettre que nous pourrions tenir là la clef de notre avenir⁹. » Ce secteur « D » ou encore « quaternaire » aujourd'hui marginal pourrait fort bien, explique l'auteur, devenir important, sinon même dominant, évoquant ainsi une stratégie audacieuse de « grignotement » du marché ou de dilution de l'économie « compétitive » dans l'auto-subsistance...

C'est, selon lui, la tendance « naturelle ». « Un chômeur même secouru par les deniers publics cherche des occupations « quaternaires ». Il commence à produire lui-même au moins une partie de sa nourriture (si les conditions physiques de son habitat le lui permettent), il essaye de pratiquer de « petits métiers » (si les groupes sociaux du

voisinage y trouvent leur compte). » Et les pouvoirs publics doivent encourager cette évolution, en rentabilisant l'agriculture non rurale, en autorisant de manière permanente les « ventes sauvages » en « blanchissant » enfin, selon l'expression utilisée par Ph. Madinier¹⁰, le travail noir...

Les promoteurs de cette « société duale » perçoivent clairement la difficulté qu'il peut y avoir à prétendre faire coexister ainsi deux secteurs aux ressorts dissemblables, aux logiques aussi concurrentes. Qu'à cela ne tienne, il suffira, exposent-ils placidement, de permettre une diversification progressive des modèles et des systèmes de valeurs. Et d'expliquer que les critères du « prestige social » commencent déjà à être remis en cause par des courants non négligeables ; que les valeurs du « travail » en soi et de la consommation marchande sont déjà contestées par d'importants secteurs de la population et notamment dans la jeunesse. Plutôt que de s'en inquiéter, voire de s'en scandaliser comme les conservateurs bornés, il convient d'admettre au contraire et même d'encourager cette tendance dès lors qu'on peut la canaliser vers des activités sociales où elle pourra s'exprimer en paix. Il faut donc tendre vers une société dans laquelle les modes de « réussite sociale » se diversifient. Et, en concurrence avec les modèles produits par la société marchande de profit et de compétition, « il semble donc essentiel de réfléchir à quelques nouveaux signes de prestige qui puissent être acceptables, puis de chercher comment les propager et les faire accepter. »

Il est évident qu'une telle offensive idéologique est susceptible de rallier bien des bataillons d'écologistes. Mais il n'est nullement exclu qu'elle contribue ainsi à ébranler des groupes sociaux et des forces politiques que l'on croyait plus solidement ancrés « à gauche ».

Les charmes discrets du dualisme

Le Parti Socialiste lui-même, ou du moins sa Commission Économique (c'était il est vrai avant le congrès de Metz...) n'a pas été insensible aux charmes discrets du dualisme. La Commission en question a cru en effet pouvoir se rallier à cette thèse en expliquant que « dans cette société duale (... pendant une assez longue période, un secteur de

l'économie continuera à fonctionner avec les objectifs actuels alors qu'un autre secteur se développera en fonction d'un autre modèle de croissance¹¹ ».

Plus récemment la question a été approfondie par Jacques Delors¹². L'examen d'expériences de création d'emplois d'utilité collective dans divers pays étrangers l'amène à définir une société qui ne serait plus « duale » mais « triangulaire » par la création « d'un nouveau cadre d'activités à côté du secteur de l'économie de marché et du secteur de l'administration. Il s'agit de répondre, d'une manière plus personnalisée et plus rigoureuse, aux besoins d'une société menacée par la bureaucratie et la prolifération d'institutions qui "prennent en charge" nos contemporains ».

On a compris que, des trois secteurs, celui du milieu, l'administration n'aurait pas le vent en poupe et serait sérieusement menacé par ses voisins, avec des arguments peu différents de ceux évoqués plus haut par Henri Lepage quand il pourfendait la gratuité. Delors précise d'ailleurs les choses, puisque dans ce secteur où fleurirait l'innovation, l'« expérimentation sociale », « les formes de financement elles-mêmes se diversifieraient depuis l'échange de services à l'intérieur d'un groupe, comme par exemple une crèche ou une maternelle organisée dans le cadre d'un immeuble, jusqu'au paiement de cotisations par les bénéficiaires eux-mêmes. Ainsi serait limité le risque d'un financement exclusivement public. J'irai même jusqu'à envisager que celui-ci soit réservé, après quelques années, au lancement des expériences nouvelles ».

On voit qu'avec une telle conception, encore une fois, l'« école publique et gratuite » risque gros : les quartiers de cadres auraient rapidement leurs écoles payantes pour surdoués tandis que les banlieues ouvrières se passeraient aisément de tout enseignement puisque, aussi bien, on n'aurait pas d'emplois qualifiés à leur proposer... La même formule, qui viendrait à point pour résoudre le problème des finances publiques ne manqueraient pas de s'étendre de proche en proche, renforçant ainsi les différenciations et divisions sociales.

Faut-il redouter de telles perspectives ? Faut-il même, à la limite, les prendre au sérieux ? La question mérite pour le moins, d'être posée sur les deux plans.

Il est clair que, dans l'immédiat, un tel discours,

qui fait l'économie de toute analyse concrète des forces sociales auxquelles il est susceptible de s'adresser, ne paraît pas à la mesure du problème posé par le chômage de centaines de milliers de travailleurs. Les séductions du travail ménager n'empêchent pas qu'un nombre croissant de femmes souhaite occuper un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer. Quant à l'agriculture écologique et au « nouvel artisanat », ils ne semblent pas capables d'absorber les chômeurs de l'industrie et des services...

Mais le discours ne doit pas être considéré uniquement en terme de « faisabilité ». Il comporte un aspect idéologique qui est peut être aussi, sinon plus, important. En mettant l'accent sur quelques transformations et concessions dans des secteurs non décisifs pour le système, il peut concourir à désarmer les résistances, à diviser les forces de contestation et à faciliter ainsi les offensives visant à mettre en cause bon nombre d'acquis sociaux fondamentaux des travailleurs de l'industrie et des services concurrentiels ou même des services publics administratifs. Sous prétexte de favoriser la création d'emplois d'utilité collective dans le secteur non marchand on en arrive vite à remettre en cause les congés payés.

Surtout, à terme, le développement de l'idéologie « dualiste » peut contribuer à préparer la voie qui conduit à un nouveau compromis social et politique. En échange de l'acceptation par la gauche réformatrice de l'irréversibilité de l'intégration à l'économie capitaliste internationale de l'essentiel de l'appareil productif, la droite pourrait lui garantir un vaste champ de gestion et d'expérimentation sociale articulée autour des collectivités locales majoritairement contrôlées par l'opposition depuis les élections municipales de 1977 et cantonales de 1979. Un tel compromis ne serait pas sans rapport avec celui qui a fondé à la fin du siècle dernier, certes sur d'autres bases, l'équilibre fragile mais durable de la IIIe République. La discussion du projet de loi sur la réforme des collectivités locales pourrait être, ainsi, l'occasion de reprendre dans une conjoncture renouvelée, le compromis scellé à l'occasion de la précédente réforme de 1884. Dans une période où la gauche apparaît singulièrement dépourvue d'un projet économique et social alternatif et cohérent, une telle perspective, susceptible de fonder l'alternance au pouvoir des forces

réformistes ne manque ni de séduction, ni de réalisme. C'est en tout cas une donnée avec laquelle il va sans doute falloir compter.

Dualisme ou alternative au capitalisme

Le nouveau réformisme dualiste se fonde sur l'idée, excellemment formulée par le communiqué déjà cité de la Commission Économique du P. S. selon laquelle, « dans la société duale », à côté du secteur intégré à l'économie mondiale, « un autre secteur se développera en fonction d'un autre mode de croissance » et tendra, c'est implicite, à devenir dominant. De telle sorte que, insensiblement, nous irions vers une société où le marché et les contraintes du capitalisme se dissoudraient d'elles-mêmes. Il n'y a là qu'une nouvelle formulation d'une tradition réformiste qui a toujours été puissante, et dominante même dans la gauche française en dépit des proclamations doctrinaires. Cette tradition même rend assez vain le débat maintenant parfaitement au point sur « la rupture » entre les chantres d'une réforme qualifiée « d'expérimentation sociale » et les hérauts, souvent bien peu crédibles, d'une improbable révolution.

Mais dans la mesure même où les thèses dualistes pourraient venir renouveler en partie les termes du débat traditionnel, il n'est pas mauvais de rappeler que toute l'expérience historique est là pour démontrer qu'« un autre mode de croissance » ne parvient jamais à s'affirmer à partir d'un secteur ou d'îlots au milieu d'une société qui, globalement, fonctionne selon une autre logique.

D'autant que le développement d'activités ou de modes de gestion différents ne crée par forcément l'alternative. Car bien des innovations économiques ou sociales présentées, un peu rapidement, comme le nec plus ultra de la contestation sont parfaitement récupérables par le système capitaliste.

Mais en même temps, et c'est là que réside toute la difficulté de la période dans laquelle nous entrons, il est vrai que l'affirmation d'une stratégie et d'un projet alternatifs suppose que des expériences compréhensibles viennent en démontrer la cohérence et la maturité. Ce qui explique que nous pourrions de moins en moins nous désintéresser de ce qu'il est convenu d'appeler l'« expérimentation sociale » tout en percevant, en analysant et en

dénonçant ses ambiguïtés et ses risques.

Les marges de manœuvre offertes à toute expérience « alternative » sont évidemment étroites mais la crise, en manifestant les contradictions du système, les hésitations des dirigeants et les incertitudes de certains choix technologiques peut donner prise à des actions s'attaquant aux ressorts mêmes du système. Surtout, le problème de l'emploi contraint, de fait, les travailleurs à se poser concrètement la question : faut-il relancer la production d'une usine en liquidation ? et quelle production ? Faut-il, dans une municipalité de gauche aider non seulement à la défense des emplois menacés, mais soutenir également les activités de « type nouveau » susceptibles de créer des emplois ?

Il ne suffit pas de promouvoir la location de nouveaux vélos urbains, de chauffer les crèches à l'énergie solaire, d'organiser un marché sauvage, ou même de poursuivre la production d'une usine en liquidation pour faire trembler le système sur ses bases. Mais c'est peut-être tout de même mieux que d'en rester à la simple dénonciation. En réalité, tout dépend de la perspective dans laquelle se situe chaque initiative. Et c'est pourquoi, tout en développant une critique radicale du dualisme, il paraît nécessaire de procéder à une analyse plus fine des tendances à l'expérimentation sociale et de leurs manifestations concrètes.

Dès lors que nous postulons que la promotion de productions, de services ou de modes de gestions nouveaux ne suffit pas à définir une voie « alternative au capitalisme », il nous faut bien préciser un certain nombre de critères à partir desquels au contraire, telle ou telle expérience peut nous faire avancer vers la société que nous souhaitons.

De ces critères nous n'avons guère discuté sérieusement jusqu'ici et pourtant ils sont, et seront, de plus en plus au cœur du débat. Il serait présomptueux de trancher ici une aussi vaste question mais disons simplement que si une « expérimentation »,

- s'appuie sur un rapport de force collectif imposé par les travailleurs,

- s'organise dans un cadre autogestionnaire et sous contrôle populaire,

- vise à remettre en cause les conditions de la division capitaliste du travail,

alors, nous devons être au premier rang des

« expérimentateurs » sans crainte aucune de sombrer dans le « dualisme ».

Mais cette analyse différenciée ne doit pas nous faire oublier que la principale des « expérimentations » serait, tout de même, d'imposer les 35 heures...

François Dalbert

Nous remercions l'auteur et la revue Critique Socialiste, revue théorique du PSU, de nous avoir aimablement autorisés à publier cet article.

NOTES

¹ *Rapport sur l'adaptation du VIIe Plan*, septembre 1978. La Documentation Française, p. 79.

² Actuel commissaire au Plan.

³ *Rapport sur l'adaptation du VIIe Plan* (p. 9).

⁴ *Rapport Nora-Minc, L'informatisation de la société*. La Documentation Française 1978, p. 115.

⁵ De 1959 à 1973 le pourcentage de non-salariés dans la population active est tombé de 30 % à moins de 20 % (19,6 à 13,6 % pour les branches non agricoles).

⁶ Henri Lepage « nouvel économiste » de choc, intervention au colloque de l'ALEPS (Association pour la liberté économique et le progrès social), donnée en conclusion de son ouvrage intitulé *Demain le capitalisme*. Livre de Poche 1978.

⁷ C'est ce que ne semble pas avoir compris le Professeur Marcewski, puisque dans un récent article du Monde (10 avril 1979), il condamne l'économie duale en raison du caractère inflationniste des biens et services non marchands.

⁸ Architecte. Auteur du livre *Utopies réalisables*. Collection 10/18 — Éditions U.G.E.

⁹ Yona Friedman. « Le secteur "D" de l'économie », *Futuribles*, no 15, mai-juin 1978.

La même thèse a été reprise dans *Le Monde* du 10 janvier 1979.

¹⁰ Selon une thèse exposée dans un numéro d'*Esprit* de septembre 1977.

¹¹ *Le Monde* du 23 novembre 1978.

¹² Dans le cadre du centre de recherche « Travail et Société » et d'un colloque organisé à l'Université de Paris-Dauphine au début de 1979.